

La Louvière, le 26 janvier 2021

Concerne : suspension des cours les 1^{er} et 2 février et dispositif de remédiation

Chers parents,

Comme indiqué dans le calendrier figurant au journal de classe de votre enfant, les cours sont suspendus les lundi 1^{er} et mardi 2 février, afin de permettre aux enseignants et éducateurs de participer à deux journées de formation en inter-réseaux. Pour des raisons sanitaires, nous avons appris vendredi dernier que ces formations étaient annulées et cette nouvelle nous contraint aujourd'hui à modifier notre organisation.

Nous avons décidé de maintenir la suspension des cours telle qu'annoncée ; d'organiser en interne, le lundi 1^{er} février, des formations au numérique et des temps de concertation pour les membres du personnel ; et, le mardi 2 février, de proposer à tous nos élèves qui en éprouvent le besoin des temps de remédiation.

La participation des élèves aux heures de remédiation programmées le 2 février est libre et soumise à une inscription préalable pour le jeudi 28 janvier au plus tard via la remise du talon ci-joint ou de l'envoi d'un mail à la direction adjointe (r.pochet@saintemarielalouviere.be).

Ces séances de remédiation ont une durée de 100 min chacune et concernent la plupart des branches de la formation ainsi que la méthode de travail, la remise en ordre et l'utilisation correcte de la plateforme *Its Learning*. Chaque élève qui le souhaite peut s'inscrire à une, deux ou trois séances de travail en fonction de l'offre qui accompagne ce courrier.

Nous profitons de l'occasion pour vous redire que nous avons bien conscience que l'enseignement hybride pour nos élèves et nos enseignants de la 3^{ème} à la 6^{ème} ainsi que les contraintes imposées à tous par les conditions sanitaires dans l'école et dans la société constituent une réelle épreuve. La traversée de celle-ci exige de chacun.e esprit de solidarité, bienveillance et empathie. Parfois certains malentendus, incompréhensions ou maladresses peuvent surgir entre différents acteurs de l'école. Seuls un dialogue constructif et une écoute mutuelle permettent de les aplanir ou les dépasser. Dans cet esprit, les conseils d'élèves et le conseil de participation sont des lieux privilégiés pour mener à bien l'expression des difficultés rencontrées et la recherche de solutions.

En vous remerciant pour votre collaboration, nous vous assurons, chers parents, de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

J. MONTERO, directeur et R. POCHET, directrice adjointe

Remédiation libre organisée le mardi 2 février 2021

	3^{ème}	4^{ème}
9h05 à 10h45	<ul style="list-style-type: none">○ SCIENCES (3h/5h)○ NEERLANDAIS I ou II○ ANGLAIS I ou II○ METHODE DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none">○ MATHEMATIQUE○ HISTOIRE○ FRANCAIS
11h05 à 12h45	<ul style="list-style-type: none">○ HISTOIRE○ FRANCAIS○ LATIN○ SCIENCES SOCIALES○ UTILISATION DE L'ENT*	<ul style="list-style-type: none">○ SCIENCES ECONOMIQUES○ SCIENCES SOCIALES○ LATIN○ NEERLANDAIS I ou II○ ANGLAIS I ou II○ UTILISATION DE L'ENT*
13h35 à 15h15	<ul style="list-style-type: none">○ MATHEMATIQUE○ GEOGRAPHIE○ SCIENCES ECONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none">○ SCIENCES (3h/5h)○ GEOGRAPHIE○ METHODE DE TRAVAIL

ENT = Espace Numérique de Travail (plateforme *Its Learning*)

FEUILLE A REMETTRE POUR LE JEUDI 28 JANVIER A L'EDUCATEUR/-TRICE DU NIVEAU CONCERNE OU VIA MAIL ADRESSÉ A : r.pochet@saintemarielalouviere.be

Je soussigné(e), responsable de (NOM, PRENOM),
élève en (classe)

- inscris mon enfant à la (aux) remédiation(s) cochée(s) ci-dessus (une seule case cochée par tranche horaire) organisée à l'école le 2 février 2021.
- n'inscris pas mon enfant au dispositif de remédiation du 2 février 2021.

Cocher la mention utile.

Signature :